Zeitschrift: Revue économique Suisse en France
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 80 (2000)
Heft: 541: La place bancaire du XXIe siècle

Rubrik: La place bancaire du XXIe siècle

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

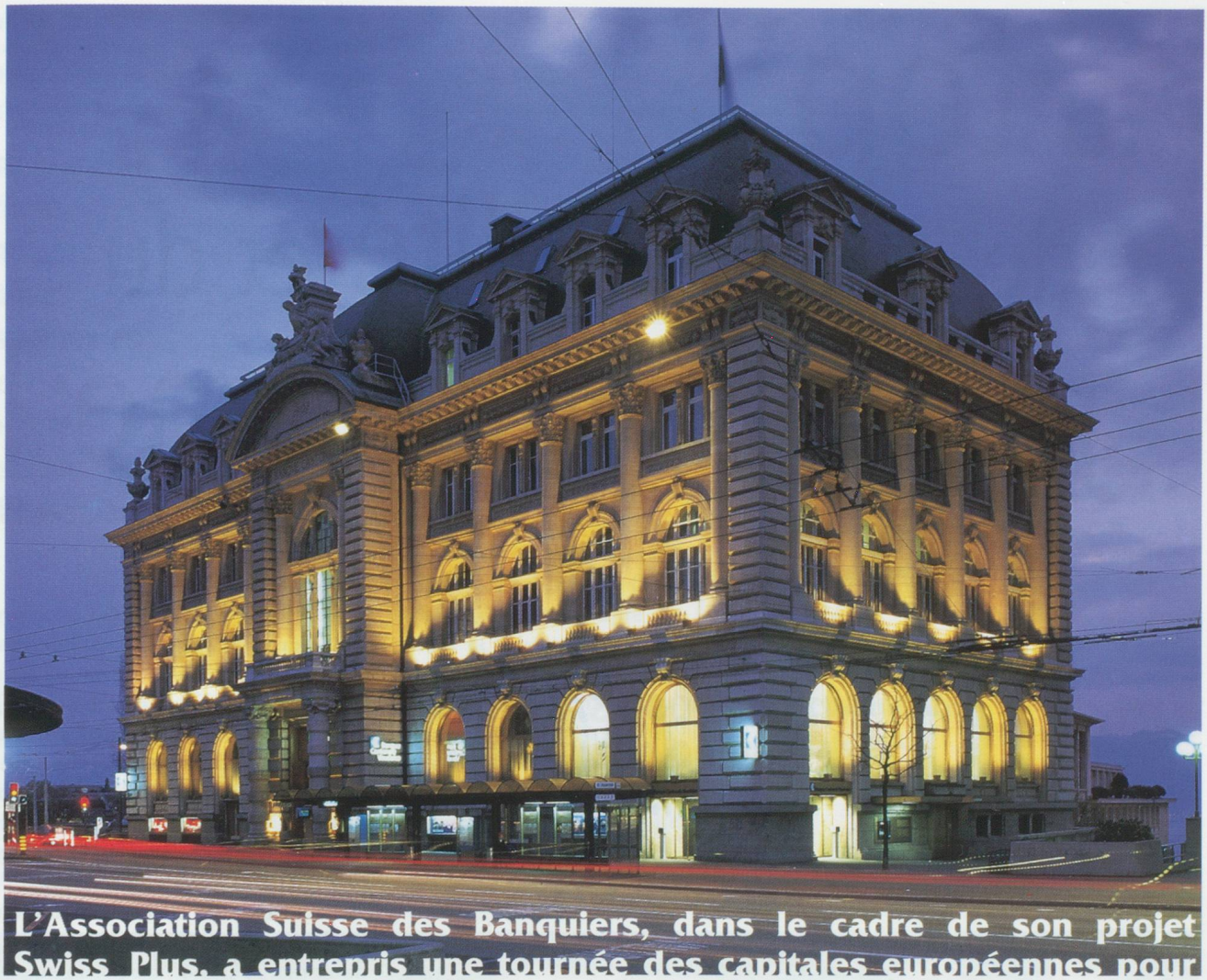

Siège de la BCV à Lausanne. Photo Marc Latzél

L'Association Suisse des Banquiers, dans le cadre de son projet Swiss Plus, a entrepris une tournée des capitales européennes pour mettre en valeur le savoir-faire et la haute technicité des différents acteurs œuvrant sur la place suisse. Le 3 juillet 2000, elle sera à Paris. L'occasion pour la Revue de consacrer la majeure partie de ce numéro à l'un des secteurs les plus performants de Suisse. Suivez le guide...

La place bancaire du XXIe siècle

Au top de la rentabilité et du professionnalisme !

Paul Coudret

Journaliste économique au « Temps », Genève

Bourse, secret bancaire, fiscalité, bancassurance, fusions, marché, chiffres, capital-risque : radiographie d'une place bancaire hors du commun.

119 000 SALARIES, 3 000 MILLIARDS DE CHF : DES CHIFFRES ELOQUENTS.

En Suisse, il n'y aurait que des banques et du chocolat… A l'étranger, le cliché a la vie dure. En ce qui concerne le chocolat, les centres de production purement helvétiques se comptent désormais sur les doigts des deux mains. Quant aux banques… En apparence, tout comme la neige des glaciers alpins… elles fondent. En 1989, il y en avait 494. Dix ans plus tard, on en dénombre 120 de moins ! Outre deux grandes banques, la BPS (Banque Populaire Suisse) et la SBS (Société de Banque Suisse) qui ont disparu, absorbées ou concentrées, cinq banques cantonales ont également été rayées de la carte. Sans compter une dizaine de banques commerciales et à peu près autant de banques privées de gestion ou de ce que la statistique de la Banque nationale suisse (BNS) appelle les « autres banques ». Un mouvement de concentration qui s'est aussi traduit en perte de postes de travail : près de 6000 emplois ont disparu en dix ans, ramenant l'effectif actuel à 119 000 salariés.

En 1989, il y avait 494 banques. Dix ans plus tard, on en dénombre 120 de moins !

La vague de concentration dans l'industrie financière européenne n'a donc pas épargné la banque suisse. Elle est le résultat de sa structure traditionnellement hétérogène, de la forte internationalisation de certains établissements et des mutations technologiques qui ont exacerbé la concurrence. Pourtant, dans la même période, le nombre de banques étrangères en Suisse a progressé d'environ vingt établissements. La place financière suisse aurait donc quand même des attraits cachés. Dans les milieux officiels, on vante en effet volontiers la stabilité économique et politique du pays, la sécurité de son droit ainsi que la protection institutionnalisée de la sphère privée du client. Tous ces éléments se retrouvent en fait dans deux composantes majeures de cette industrie. D'une part, elle est un élément essentiel de l'économie suisse, comptant pour environ 11 % de son PIB et

pour presque autant de ses ressources fiscales, en raison du très haut niveau de productivité, donc du professionnalisme, de son personnel. La valeur ajoutée brute par place de travail se monte en effet à 240 000 francs suisses. C'est le double, voire le triple, de ce qui est atteint dans d'autres branches de l'économie suisse. En comparaison internationale, cette rentabilité peut se mesurer avec le ratio du bénéfice brut rapporté à la rentabilité des capitaux propres qui sont parmi les plus élevés au monde pour la banque suisse. De 19,3% pour la banque suisse, ce ratio n'est dépassé que par celui de la Grande-Bretagne (22,4%), un pays où la concentration bancaire est déjà largement accomplie, et par celui du Luxembourg (19,7%), une place financière directement concurrente de la Suisse.

Dans la même période, le nombre de banques étrangères en Suisse a progressé d'environ vingt établissements.

Mais l'essence de la force de l'industrie bancaire suisse est dans son rôle de place de gestion de fortune. Avec environ 3000 milliards de francs suisses sous gestion, soit environ le tiers de tous les actifs dits off shore qui sont détenus par des personnes physiques dans le monde, la banque suisse ne dispose pas seulement d'une vitrine mondiale pour son expertise dans la gestion de fonds. Elle détient aussi là la clef de sa productivité, forgée sur une tradition séculaire de protection de la sphère privée du client. La gestion de fortune génère en effet plus de la moitié de la valeur ajoutée de la banque suisse. C'est dans cette spécialité et dans sa valeur ajoutée que sont synthétisés les avantages institutionnels du pays (stabilité, tradition, sécurité) et ceux de ses banques. C'est là qu'on retrouve leur efficacité professionnelle, l'excellente performance de leurs équipes de gestionnaires et les effets d'une organisation de pointe, pour ne pas dire pointilleuse, spécialisée dans la conservation des titres, les transactions financières et l'informatique bancaire.

Contrairement à une idée très répandue, le secret bancaire n'a jamais été absolu.

DU BON USAGE DU SECRET.

En Suisse, chaque citoyen a droit à la protection de sa sphère privée. Cette garantie d'un droit fondamental implique un devoir de discrétion que, pour ne considérer qu'elles, les banques doivent observer sur les affaires de leurs clients. Le secret bancaire n'est donc rien d'autre que le secret professionnel appliqué aux banques, à leurs organes et à leurs employés.

▶▶▶

Photo © UBS SA, Bâle. « United Trading Floor »

La force de l'industrie bancaire suisse est dans son rôle de place de gestion de fortune.

swiss PLUS
Financial Excellence

Time for Financial Excellence

Voilà un objectif que tout le monde vise et que très peu de gens savent atteindre. Tout simplement parce que la Financial Excellence résulte des efforts conjoints de nombreux et excellents partenaires. Et c'est précisément la philosophie de Swiss Plus. Nous avons réuni notre vaste savoir-faire, nos compétences uniques et l'ensemble de nos capacités techniques pour créer une nouvelle plate-forme de Financial Excellence. Swiss Plus vous offre un conseil de premier choix et une assistance dans tous les domaines des services financiers, de la gestion de fortune orientée sur la performance jusqu'au spectre intégral des transactions sur titres entièrement eurocompatibles et intégrées grâce à une plate-forme technique de pointe (négoce, compensation/règlement et paiement). Nous nous réjouissons de vous présenter Swiss Plus à Paris le 3 juillet 2000. Pour en savoir davantage, rendez-vous à l'adresse Internet www.swissplus.ch.

Steiner/Gotschalk+Ash Int'l

Un partenariat entre l'Association suisse des banquiers
SIS SEGAINTERSETTLE AG
SWX Swiss Exchange et
Telekurs Group

Renseignements Association suisse des banquiers
Aeschenplatz 7
CH-4052 Basel
office@sba.ch

Ancré dans plusieurs textes des codes civil et pénal et dans la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, il n'exclut jamais que l'identité du client est en tout temps connue de sa relation bancaire. En Suisse, il n'y a pas de comptes anonymes. Mais il y a un secret bancaire dont l'interprétation trop rigoureuse a entraîné l'ensemble des banques suisses dans la problématique des fonds juifs.

Le secret bancaire ne recouvre jamais ceux qui peuvent être suspectés de blanchiment.

Après la Deuxième Guerre mondiale, n'ayant que peu ou pas du tout répondu aux demandes des ayants droit de personnes de religion israélite qui avaient confié leurs fonds aux banques suisses pour les garder, ces dernières ont été violemment attaquées par les organisations juives. Pour résoudre définitivement cette question, l'autorité de surveillance a explicitement levé le secret bancaire et autorisé exceptionnellement une commission d'experts internationaux à faire l'inventaire dans les banques de tous les actifs d'origine juive qui y étaient restés sans nouvelles. Cet inventaire sera intégré à l'accord global, portant sur un dédommagement de 1,2 milliard de dollars, que les deux grandes banques suisses ont conclu avec les organisations juives.

Contrairement à une idée très répandue, le secret bancaire n'a pourtant jamais été absolu. Il n'est ainsi pas opposable lors d'une instruction pénale. Dans le cas de procédures internationales d'entraide judiciaire, il peut aussi être levé. Il ne couvre jamais ceux qui peuvent être suspectés de blanchiment d'argent sale. L'intermédiaire financier est d'ailleurs tenu légalement de dénoncer tout soupçon fondé. Pourtant, parce qu'elle a basé une large part de la prospérité de sa place financière sur les actifs qui y ont été domiciliés par des personnes physiques cherchant à les soustraire à l'appétit de leur fisc, la Suisse est souvent étiquetée comme étant un paradis fiscal.

BCV, Crissier. Photo Bell & Blandack

En Suisse, il n'y a pas de comptes anonymes.

Ce n'est pourtant pas le cas, comme vient de le reconnaître un organe spécialisé de la Banque des Règlements Internationaux : le système bancaire de la Suisse est parfaitement organisé et sa surveillance y est parfaite. A la fin juin, l'OCDE devait aussi faire quittance à la Suisse de ce qu'elle n'est pas une place dont la fiscalité est dommageable pour ses partenaires. Pourtant, la pression internationale reste forte pour que la Suisse jette sa conception du secret bancaire aux orties. Elle vient notamment de l'Union européenne qui est engagée dans une procédure d'harmonisation de la fiscalité des Etats membres et qui ne voudrait pas, au beau milieu de son ordre juridique géographique, voir subsister un pays qui a une conception très personnelle de la protection de la sphère privée financière des personnes physiques.

SWX, LA PETITE BOURSE QUI MONTE.

« La Suisse a une place boursière performante et d'un très haut niveau technologique. L'organiser en réseau, voire la transférer vers une plate-forme

Une question à... **DANIEL ZUBERBÜHLER***

Dans le contexte de l'évasion fiscale, comment faire pour protéger le secret bancaire ?

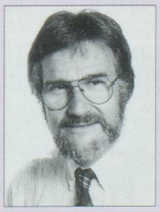

Si on veut changer les règles, c'est au peuple de le faire. En 1984, il a déjà rejeté une initiative sur les banques qui aurait permis la levée du secret bancaire dans le cadre de la procédure de taxation et en cas d'évasion fiscale. Ceci dit, si on ne veut plus du secret bancaire, il faudrait être conscient des conséquences économiques. La politique doit plutôt être de diminuer les raisons d'attaquer à juste titre le secret bancaire. C'est-à-dire éliminer les abus.

Par ailleurs, nous devons être compatibles avec les standards internationaux en matière de blanchiment, de contrôle sur place ou d'entraide administrative. Nous pourrons ainsi avoir une politique crédible et fiable en matière de secret bancaire. C'est en étant crédibles que nous pourrons invoquer une distinction entre les affaires fiscales et les autres.

* Directeur de la Commission fédérale des banques

Siège de l'UBS, Zurich.

Un système bancaire parfaitement organisé, qui ne manque pas d'humour !

paneuropéenne, devient inévitable... » S'exprimant ainsi récemment devant la presse économique, le Numéro Un de Credit Suisse Group, Lukas Mühlemann, a mis les points sur les « i ». Quelques jours à peine avant que la Bourse Suisse (SWX) annonce une alliance avec la plate-forme boursière électronique londonienne TradePoint. De fait, au milieu d'une Europe financière qui se construit et où les places boursières cherchent à s'allier pour contrer la puissance de Wall Street, SWX cherche ses marques.

Une capitalisation boursière de 681 milliards de dollars à fin mars 2000.

Dans le classement mondial des Bourses, elle arrive en neuvième position avec une capitalisation boursière à fin mars 2000 de 681 milliards de dollars. C'est à des lustres de New York (11 244 milliards de dollars) et très loin de EuroNext (2371 milliards de dollars), qui regroupe ParisBourse et Amsterdam. La Bourse suisse doit donc arriver à s'imposer face à des institutions de premier choix dans lesquelles les grandes valeurs helvétiques n'hésitent pas à aller faire négocier leurs titres. Elles y sont attirées par la liquidité de ces marchés et, surtout, par l'absence d'une disposition fiscale typique à la Suisse, le droit de timbre de négociation, qui frappe chaque transaction.

Pour se profiler, SWX mise sur ses indéniables capacités techniques. Ainsi, c'est elle qui exploite en Europe le seul vrai marché entièrement électronique où toutes les composantes des transactions sont entièrement intégrées. Ce qui en a rendu le coût concurrentiel face aux autres places boursières. C'est elle aussi, en alliance avec Francfort, qui est à l'origine d'Eurex, le premier marché boursier mondial des produits dérivés. Un marché dont l'efficience et le volume ont pesé lourd dans la récente décision de fusion des Bourses de Francfort et de Londres. Enfin, SWX veut profiter de son atout technologique pour s'allier, notamment avec ParisBourse SBF depuis janvier 1999, ce qui a permis l'adhésion croisée aux deux marchés de leurs membres pilotes.

Pourtant, SWX garde le désavantage de sa taille et de son caractère. Ainsi, sur 412 émetteurs à fin 1999, 239 sont Suisses. Sur la centaine de participants, quatre des 18 étrangers attirés par son système de transaction électronique sont français (BNP Arbitrage, CDC Bourse, CLC Bourse et Société Générale). Ils complètent une petite présence hexagonale d'une dizaine de filiales suisses de groupes bancaires français déjà membres de la Bourse suisse. Mais cette présence étrangère sur SWX reste limitée en raison du droit de timbre. D'où la réflexion de Lukas Mühlemann, qui est partagée par le reste des banquiers suisses : *« Cet impôt pénalise une activité économique qui aurait sinon la chance d'être un leader dans le domaine financier au niveau mondial... »*

Le seul vrai marché entièrement électronique.

Une question à...

BERNARD BERTOSSA*

Que signifie le secret bancaire pour vous ?

Je ne suis pas opposé par principe au secret bancaire et je suis même favorable à son maintien dans toute la mesure où il contribue à préserver la sphère privée contre la curiosité illégitime de tiers. Lorsqu'il s'agit de cacher des crimes ou des délits, le secret bancaire n'a jamais existé et c'est bien ainsi. Actuellement, le problème du secret ne se pose que s'il est invoqué à l'égard des autorités fiscales, pour favoriser l'évasion. En tant que procureur, je dois bien entendu respecter la volonté du législateur qui impose le secret à l'égard du fisc. En tant que citoyen en revanche, je suis choqué que le secret puisse être invoqué pour échapper à la solidarité sociale que représente l'impôt.

* *Procureur général de la République et Canton de Genève*

BANCASSURANCE : LES FRUITS DE LA RESTRUCTURATION.

En Suisse, comme en Europe, le paysage de l'industrie financière est en pleine restructuration. Les causes en sont connues : la dérégulation, la recherche de diversification, les innovations dans la technologie financière. La bancasssurance, ou la réunion de l'activité bancaire et de celle d'assurance, s'inscrit dans cette tendance à proposer au client une offre globale en produits financiers et d'assurances pour optimaliser les compétences des banquiers et des assureurs. Pour l'instant, les deux industries en sont plutôt à « tâter » le terrain en Suisse.

Des alliances ponctuelles entre une banque ou un groupe bancaire et une ou des compagnies d'assurance.

Concrètement, seuls le Credit Suisse Group, par l'intégration de la compagnie d'assurance Winterthur, et le groupe Zurich Financial Services, avec la création d'une banque directe qui lui est propre, semblent être les plus avancés dans cette activité. Partout ailleurs, la bancassurance se traduit surtout en Suisse par des alliances ponctuelles entre une banque ou un groupe bancaire et une ou des compagnies d'assurance pour arriver à mieux distribuer les produits de chacun. Cette dernière forme est devenue courante dans tous les secteurs bancaires, y compris pour La Poste dont la composante financière, PostFinance, distribue les produits de… la Winterthur.

LE MARCHÉ SUISSE DES CAPITAUX : UNE ALTERNATIVE À L'EURO.

« Dans notre métier, nous sommes très friands de refinancement. Nous sollicitons tous les marchés financiers du monde. Le marché des capitaux en Suisse est très important pour Dexia. Nous y faisons appel régulièrement… » Pour l'administrateur-délégué Pierre Richard, du groupe bancaire européen Dexia, la Suisse est un important pourvoyeur de capitaux liquides.

1998 : Un montant de 1,95 milliard de CHF

Cette année, il y a déjà réalisé une émission de 500 millions d'euros et espère bien que le marché helvétique réagira positivement à l'émission de nouveau capital de 1,5 à 2 milliards d'euros que cette banque européenne a lancé en juin. Mais si intérêt il y a, il reste en général mitigé.

De fait, il est désormais difficile de connaître l'attrait qu'a le marché suisse des capitaux pour les seuls émetteurs français, ceux-ci faisant désormais appel plus fortement à celui de l'euro. Les dernières statistiques de la Banque nationale suisse montrent cependant que la France reste un emprunteur de moyenne importance en francs suisses. En 1998, les débiteurs français se situaient au neuvième rang avec un montant de 1,95 milliard de francs suisses. L'an passé, la France a gagné une place avec un montant total d'emprunts de 2,47 milliards

▶ ▶ ▶

BCV - Vue globale du CAB. Photo Beil & Blandack

En Suisse, comme en Europe, le paysage de l'industrie financière est en pleine restructuration.

Vos placements sont-ils plutôt classiques ou avant-gardistes ?

Le conseil financier de Credit Suisse Private Banking. Votre conseiller personnel s'appuie sur l'ensemble des compétences du Credit Suisse Group afin de vous permettre d'atteindre vos objectifs. Lorsque l'un des leaders mondiaux de la finance défend vos intérêts, vous avez la certitude d'être en bonnes mains! Contactez-nous au numéro **++33 1 49 70 59 88** ou sur notre site **www.cspb.com**

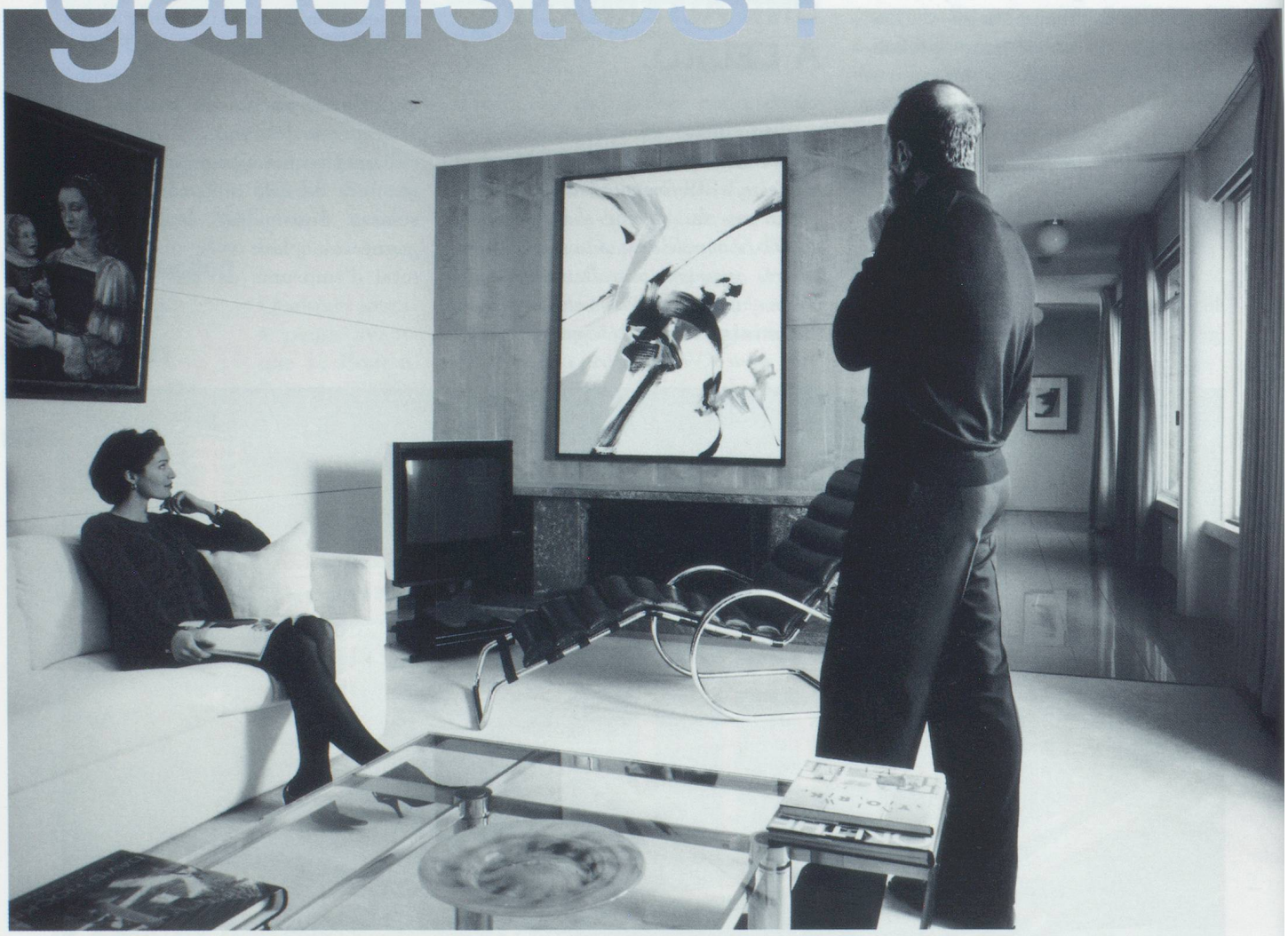

CREDIT SUISSE | Hottinguer

Conseil financier. It's time for an expert.

▶ ▶ ▶

de francs suisses. C'est environ 6% de tous les emprunts en francs suisses émis en 1999 par tous les débiteurs en devise helvétique.

FISCALITÉ : POUR EN FINIR AVEC LA DOUBLE IMPOSITION.

La fiscalité franco-suisse en matière de revenu et de fortune vit au régime d'une convention de double imposition depuis 1966. Une première fois complétée d'un avenant de 1969 qui a permis à certains actionnaires suisses de sociétés françaises d'obtenir le remboursement du crédit d'impôts français, elle a été encore modifiée en 1983 et, plus récemment, en 1998 pour éliminer la double imposition qui existait dans les relations entre sociétés mères suisses et leurs filiales. Cette modification a introduit l'exonération de l'impôt à la source pour les sociétés suisses qui détiennent des participations dans des filiales égales ou supérieures à 10%. Ces entreprises n'ont plus de retenue à la source sur les dividendes qui leur sont distribués. Pour les sociétés holding, la retenue à la source de 10% que la Suisse prélevait sur les intérêts payés à des investisseurs français sur leurs avoirs financiers en Suisse a été supprimée. Les Suisses qui, s'ils détiennent des actions d'une société immobilière en France ou un titre leur donnant le droit de jouir d'une propriété, sont par ailleurs considérés fiscalement comme propriétaires. Enfin, les biens immobiliers en France détenus au travers d'une convention de fiducie ou par un trust sont concernés. L'identité des actionnaires de ces sociétés peut être vérifiée par le fisc français.

1969 : un avenant à la convention de double imposition permet d'obtenir le remboursement du crédit d'impôt français

CAB de la BCV. Photo Beil & Blandack

Occupant plus de 100 000 personnes, la place financière suisse est un des secteurs les plus importants de l'économie suisse.

Une question à...

*KASPAR VILLIGER**

Vous vous rendez fréquemment à l'étranger pour défendre la place financière suisse. Une nécessité ?

La place financière suisse est importante pour notre pays avec 10,9 % du PIB et plus de 100 000 places de travail. Il est dès lors non seulement utile mais légitime de la défendre à l'étranger. Comme Conseiller fédéral, je suis coresponsable de la situation économique du pays. Cet engagement a pour but d'informer et de dissiper des malentendus. Mais je suis aussi convaincu que la qualité de la place financière passe par son intégrité éthique et morale. On a beaucoup fait à ce sujet ces dernières années parce qu'il faut tout faire pour qu'on n'en abuse pas de façon criminelle. Ce n'est pas comme dans les romans policiers : il y a de meilleures adresses sur cette planète pour blanchir de l'argent que dans notre pays.

* *Conseiller fédéral, chef du Département fédéral des finances*

FUSION : BNP PARIBAS, UN GÉANT FRANÇAIS EN SUISSE

Un géant bancaire français vient de naître en Suisse. Avec la fusion des groupes BNP et Paribas, le sang des quatre entités helvétiques de BNP Paribas va être mêlé pour donner naissance à BNP Paribas UEB, spécialisé dans la banque privée et le financement du négoce international. D'un poids de 26 milliards de francs suisses au bilan, avec près de 1600 employés et des actifs sous gestion de 45 milliards de francs suisses, ce groupe sera la première banque étrangère en Suisse. Il sera

▶ ▶ ▶

L'assemblée générale des actionnaires du 23 mai a approuvé la fusion BNP Paribas :

Une nouvelle banque est née…

BNP PARIBAS

LA BANQUE D'UN MONDE QUI CHANGE

Banque de proximité

• Plus de 2 000 agences en France au service de 6 millions de clients, particuliers et entreprises.

• Leader de la banque et des services financiers sur Internet avec plus de 350 000 clients en ligne ; pionnier du développement des nouveaux canaux de services bancaires (Internet, téléphone mobile, WAP…).

• Numéro 1 en France du crédit à la consommation, du courtage en ligne, de la location longue durée et du crédit-bail ; leader en Europe des services financiers spécialisés.

• 12 millions de clients particuliers en Europe et près de 2 millions dans le reste du monde, principalement sur la côte Ouest des Etats-Unis, au Moyen-Orient et en Afrique.

Banque de financement et d'investissement

• Une des toutes premières banques d'affaires européennes avec 16 000 collaborateurs dont les 2/3 hors de France, présente dans plus de 80 pays

• Des positions fortes dans de nombreux métiers : euro-obligations, actions, fusions-acquisitions, financements structurés, financements des médias et télécommunications…

• Un des leaders mondiaux pour le financement du commerce international, de l'énergie et des matières premières, ainsi que pour les dérivés actions.

Banque privée et gestion d'actifs

• Un des premiers acteurs européens pour la gestion d'actifs, et l'un des premiers mondiaux pour la banque privée, présent dans plus de 20 pays, avec un développement soutenu en Europe, en Asie et en Amérique.

• Un des leaders européens dans le métier titres (compensation et conservation).

• Numéro 3 de l'assurance-vie en France avec un développement international rapide ; leader en France sur le marché de la promotion, de la commercialisation et des services liés à l'immobilier.

BNP Paribas – la plus ancienne et la plus importante banque étrangère en Suisse, à Bâle, Genève, Lugano et Zurich.

www.bnpparibas.com

▶▶▶

même, en termes de fonds propres, la sixième banque suisse en Suisse !

Ce groupe symbolise en fait l'activité bancaire française en Suisse. Laquelle est basée soit sur la gestion de fortune, soit sur les activités de négoce, soit sur les deux. Le seul essai de banque commerciale, celui du Crédit Lyonnais, a piteusement échoué il y a quelques années. Sur les 376 banques autorisées en Suisse, 149 sont étrangères ou d'origine étrangère et une quinzaine étaient donc françaises jusqu'à la fusion des entités de BNP Paribas. Il y en aura désormais douze.

1600 employés, 45 milliards de CHF d'actifs sous gestion : ce groupe sera la première banque étrangère en Suisse.

S'il est difficile d'estimer leur poids dans le négoce international, on peut par contre se hasarder à dire qu'elles doivent collectivement gérer environ 70 milliards de francs suisses d'actifs *off shore*. Cela devrait représenter plus de 10 % de tous les actifs sous gestion dans les banques étrangères en Suisse. Une part de marché qui leur confère une importance certaine à Genève où elles sont très présentes mais aussi pour leurs maisons-mères qui, à l'instar du Credit Agricole Indosuez, de BNP Paribas ou du Crédit Lyonnais, ont souvent fait de la Suisse la plaque tournante de leurs affaires de gestion d'actifs.

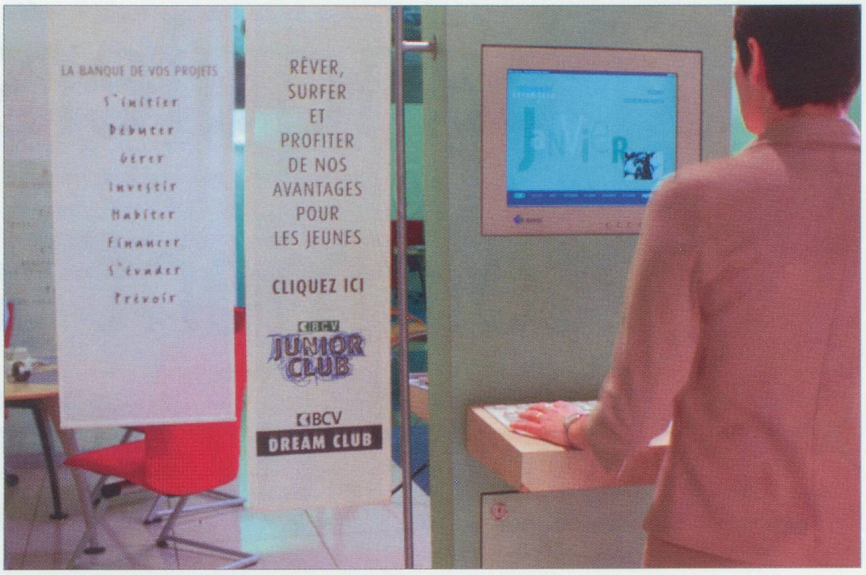

Photo BCV. © Bell & Blandack

En Suisse, on ne parle pas de capital-développement, mais de capital-risque.

BCV : Salle de marchés. Photo D.R.

Le segment du nouveau marché de la Bourse a permis en 1999 à six jeunes entreprises d'y accéder.

CAPITAL DÉVELOPPEMENT, OU CAPITAL RISQUE ?

L'économie suisse a découvert le capital-développement en pleine crise économique. Quand les grandes banques universelles et les banques cantonales, empêtrées dans leurs crédits risqués, ont commencé à tarifer leurs fonds, la place financière suisse a réalisé qu'elle pouvait aussi lever des capitaux pour aider les entreprises. Depuis moins de cinq ans, le financement privé (private equity) ou celui des introductions en Bourse connaît, comme dans d'autres pays, un regain de faveur. A ceci près qu'en Suisse, on ne parle pas de capital-développement mais de… capital-risque.

La place financière suisse a réalisé qu'elle pouvait aussi lever des capitaux pour aider les entreprises.

Aujourd'hui, l'UBS, le Credit Suisse Group et des banques comme la BCV (Banque Cantonale Vaudoise) ont monté leurs structures de financement des entreprises naissantes en mal de fonds propres. D'autres établissements de gestion, comme la Banque Vontobel à Zurich, ou des banquiers privés genevois interviennent aussi sur le marché du *private equity* par le biais de sociétés d'investissements. Enfin, le segment du nouveau marché de la Bourse suisse s'occupe des introductions en Bourse. Depuis sa création, en juillet 1999, il a permis à six jeunes entreprises d'y accéder. ✚

Cinq banquiers résolument tournés vers l'avenir

par Paul Coudret

Photo D.R.

Faire entrer le centre nerveux de la place financière suisse dans le concert européen.

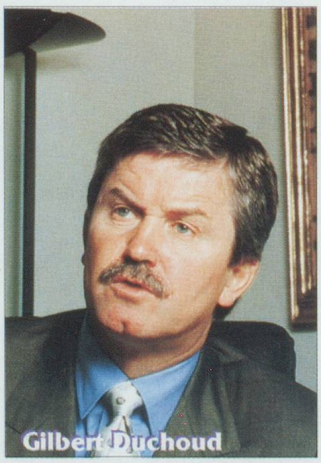

Photo Cédric Widmer/© BCV

La nouvelle génération des directeurs de banques cantonales.

Antoinette Hunziker-Ebneter

A l'origine du projet de la Bourse électronique

La directrice de la Bourse Suisse SWX est l'incarnation de la concurrence virtuelle qui met aux prises son entreprise avec les autres places boursières européennes. Antoinette Hunziker-Ebneter, après des études à l'Université de Saint-Gall, a dirigé le département de négoce sur les actions, obligations et produits dérivés de la Banque Leu. Autant dire que cette mère de famille connaît la manœuvre quand il s'agit de transactions boursières. A la tête du projet de la bourse électronique puis de la direction de SWX, cette femme au caractère trempé s'est fixé un objectif : faire entrer le centre nerveux de la place financière suisse dans le concert européen. Un défi pour lequel elle a une arme de taille : l'avance technologique de SWX.

Gilbert Duchoud

un banquier cantonal qui mise sur des valeurs fondamentales

C'est un banquier cantonal qui sait ce qu'il veut. Formé à l'école de la grande banque, puisqu'il a commencé sa carrière à l'UBS avant de faire un passage par Wells Fargo et

de se stabiliser pendant 20 ans au Credit Suisse, Gilbert Duchoud personnifie la nouvelle génération des directeurs de banques cantonales. En 2001, après avoir créé et dirigé la division internationale de la Banque Cantonale Vaudoise (35 milliards de francs suisses de bilan), puis sa direction générale, il en deviendra le président du conseil d'administration. Non pour y contempler l'établissement, mais pour mieux l'inscrire dans le paysage bancaire suisse en misant sur la continuité, la stabilité et la solidité de ce qui est devenu au fil des ans la quatrième banque du pays.

Bénédict Hentsch

un banquier privé très engagé qui veut réconcilier la banque et la politique

Bénédict Hentsch, associé-gérant du banquier privé genevois Darier Hentsch & Cie, n'hésite pas à mouiller sa chemise. Décidé et frondeur, volontiers provocateur, ce quadragénaire est sur tous les fronts. Celui de sa banque bien sûr, dont il symbolise l'engagement dans les nouvelles technologies. Celui de sa profession aussi : président du Groupement des banquiers privés suisses, il s'est juré, depuis ce poste, d'arriver à réconcilier la banque et les banquiers privés avec la politique, les politiques et le pays. Mais on le voit aussi intervenir dans la vie locale, à Genève, et nationale puisque certains lui ont prêté des ambitions politiques. Administrateur du groupe Swissair, il n'a pas non plus hésité à exprimer une opinion parfois iconoclaste quand le transporteur aérien a traversé quelques trous d'air. Au final, qui est Bénédict Hentsch ? Tout simplement, un banquier engagé !

Marcel Ospel

Jusqu'au sommet de l'UBS

Bâlois, Marcel Ospel est animé de nombreux dons. Ce quinquagénaire a ainsi su s'imposer jusqu'au sommet de la hiérarchie du groupe UBS grâce à sa vitesse de réaction, sa capacité de synthèse et de réflexion. Il a aussi une capacité certaine d'anticiper les développements des marchés financiers. Tout ceci lui a été très utile pour saisir l'opportunité, dans les années 90, des rachats par l'ancienne SBS de la boutique américaine de produits dérivés O'Connor's, du gestionnaire institutionnel Brinson, puis de la banque d'investissement S.G. Warburg. C'est lui encore qui est à l'origine du rapprochement de l'UBS et de la SBS. A moins qu'il ne soit en fait en train de terminer la reprise de l'ancienne UBS par la SBS dont il était l'une des têtes pensantes…

Edgar de Picciotto

le banquier des paris créatifs

Ses collaborateurs disent de lui qu'il est toujours en avance de plusieurs idées. A un âge fort honorable, Edgar de Picciotto reste pourtant un gestionnaire de fortune pétri de prudence. *" A ce jour, je n'ai jamais vu un écran serrer la main d'un client "*, a-t-il récemment rappelé au personnel de l'Union Bancaire Privée, le groupe qu'il a fondé il y a trente ans. Une façon de dire qu'il faut aller avec son temps sans se laisser leurrer par la technique qui éloigne le banquier du client. Avec un bilan approchant les vingt milliards de francs suisses et une fortune sous gestion d'environ 60 milliards, "sa" banque est pourtant devenue un établissement qui compte dans le paysage bancaire suisse. Edgar de Picciotto l'a toujours orientée vers une croissance qualitative. Sans hésiter à prendre de gros paris : c'est lui, par exemple, qui a été un des premiers en Suisse à faire confiance aux gestionnaires alternatifs des désormais fameux "hedge funds". Aujourd'hui, il a passé les commandes à la seconde génération familiale. On dit qu'il s'ennuie. Et qu'il prépare son retour dans la finance… ✚

Photo D.R.
Bénédict Hentsch

Volontiers provocateur, ce quadragénaire est sur tous les fronts.

Photo D.R.
Marcel Ospel

Une capacité certaine d'anticiper les développements des marchés financiers.

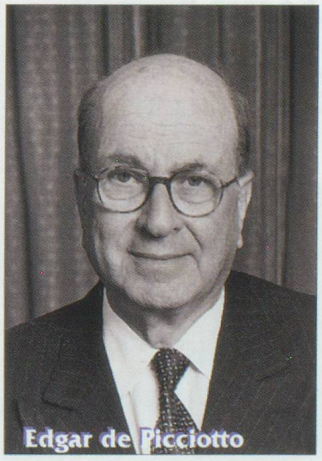
Photo D.R.
Edgar de Picciotto

« Je n'ai jamais vu un écran serrer la main d'un client. »

Pascal Couchepin : Le rendement de la fortune doit être imposé de manière appropriée

Propos recueillis par Pierre Veya

Rédacteur en chef adjoint, « L'AGEFI », Lausanne

Secret bancaire, harmonisation des taux fiscaux, rang et place de la Bourse, monnaie... Pascal Couchepin, Conseiller fédéral, chef du département fédéral de l'économie publique, répond à nos questions.

RESF : Quels sont les atouts spécifiques de la place financière suisse ?

Pascal Couchepin : Le poids des faits démontre l'importance de la place financière suisse, de ses principaux centres financiers que sont Zurich et Genève. Un chiffre peut-être : les fonds gérés par les banques suisses sont de l'ordre de 4'000 milliards de francs suisses, dont un tiers est géré par des instituts suisses en dehors de Suisse. A l'intérieur du pays, les deux grandes banques, les banques privées, les banques cantonales et régionales, sans parler des grands groupes financiers dans l'assurance et les fonds de placement sont très actifs. La Bourse elle-même, la SWX, occupe la quatrième place en Europe.

Comment l'expliquer ? Je mentionnerais tout d'abord les valeurs traditionnelles du pays, sa grande stabilité politique, le cadre juridique, les traditions et compétences de gestion, les facilités de communication, le multilinguisme et bien entendu une culture de protection de la sphère privée qui se fonde sur la discrétion nécessaire en matière patrimoniale. En outre, la Suisse est également une place d'assurances et touristique forte. Pour prendre un terme à la mode, la Suisse est une sorte de *cluster* dans les services financiers.

Suisse-UE : Il est exclu de procéder à une harmonisation des taux fiscaux.

RESF : Avez-vous le sentiment que la place financière suisse se renforce ou est-elle petit à petit rattrapée par la concurrence ?

P. C. : Tout dépend des secteurs. Il y a peu, on a pu craindre que la philosophie de certains gérants de fortune, basée sur la prudence et une certaine forme de conservatisme, serait fortement concurrencée par une gestion beaucoup plus agressive, notamment dans les secteurs dits de la « nouvelle économie ». On constate aujourd'hui que les investisseurs retrouvent beaucoup de charme à une gestion fondée sur l'expérience, autant du moins qu'à une gestion fondée sur l'imagination futuriste.

RESF : Le concept de « secret bancaire » fait l'objet de discussions tant en Suisse qu'en Europe. Quelle est votre appréciation de son évolution, notamment dans le contexte d'une Europe qui veut lutter non seulement contre la fraude mais également contre l'évasion fiscale ?

P. C. : Nous partageons l'opinion de l'Union européenne selon laquelle le rendement de la fortune doit

être imposé de manière appropriée. Preuve en est que, depuis cinquante ans, la Suisse a un système d'imposition à la source (NDLR : l'impôt anticipé). Ce système est fondé sur le principe de la déclaration par le débiteur. En Europe, le projet de directive du 20 mai 1998 repose sur le modèle de la coexistence entre l'imposition à la source et la déclaration. Nous avons toujours privilégié le principe de l'imposition à la source. Cette coexistence est remise en cause par certains Etats, comme le Royaume-Uni qui plaide pour le principe de l'échange d'informations fiscales. Nous sommes prêts à rechercher dans le cadre de l'imposition de l'impôt anticipé et du secret bancaire le moyen de rendre illicites des opérations qui viseraient à détourner les nouvelles dispositions fiscales européennes. Pour autant que certains principes soient respectés. Il faut également que les pays de l'Union européenne se mettent d'accord et qu'ils règlent le statut des territoires qui en dépendent. Quoi qu'il en soit, nous redisons notre volonté de ne pas favoriser des manœuvres qui auraient pour but de contourner les dispositions fiscales de l'Union européenne.

RESF : La Suisse va sans doute s'opposer à tout projet d'harmonisation matérielle de la fiscalité.

P. C. : Oui, bien entendu. A l'intérieur même du pays, il est exclu de procéder à une harmonisation des taux fiscaux. Evidemment, les autorités suisses, dans leur majorité, partagent l'idée selon laquelle le meilleur moyen d'éviter la fraude fiscale c'est de prélever le moins d'impôt possible. Cela relève du bons sens. En général, je constate que les citoyens partagent une même responsabilité sociale et comprennent la nécessité de payer des impôts. Il s'agit de trouver un équilibre. Et remarquez que ce n'est pas nouveau. Dans l'Antiquité déjà, les empereurs connaissaient les limites des prélèvements fiscaux.

RESF : Plusieurs Bourses européennes ont annoncé leur fusion. Que doit faire la Bourse suisse ?

P. C. : La Bourse suisse SWX est une société commerciale, détenue par ses membres suisses et étrangers. C'est donc une société autonome et c'est à elle de décider de son destin. Sur le plan technologique, elle possède des atouts de tout premier ordre qu'il lui appartient de promouvoir et cela dans le contexte de rapprochement européen et planétaire qui est en cours. Je remarque que les projets de fusions, induits par la globalisation des marchés financiers, la baisse des marges et l'irruption de réseaux de négoces privés, sont complexes et ne sont pas acquis d'avance. Il n'empêche que la SWX sait qu'elle a intérêt à ne pas rester en marge de ce mouvement. Différentes options sont actuellement à l'étude.

Droit de timbre : Il faudra trouver un compromis pour compenser la baisse des recettes fiscales.

RESF : Les milieux financiers, et en particulier la Bourse suisse, se plaignent du droit de timbre prélevé sur les transactions. Allez-vous le supprimer ?

P. C. : Nous sommes en train de discuter de la possibilité de l'alléger. Je remarque que lorsque l'on procède à une analyse objective, le droit de timbre n'est pas un handicap aussi grave que ce que certains prétendent. Sur le plan politique, il faudra trouver un compromis pour compenser la baisse de recettes fiscales. Nous y travaillons.

RESF : Longtemps la Suisse a bénéficié d'une monnaie très forte. On a le sentiment que ce n'est plus un objectif et que l'on favorise désormais la croissance économique. La doctrine a-t-elle changé ?

P. C. : Je ne crois pas que l'on peut mener durablement une politique monétaire visant la croissance. Une telle politique conduirait à l'inflation. Je suis en plein accord avec la nouvelle politique de la Banque nationale qui a assoupli ses instruments de décision par rapport au passé. Je n'ai pas une once de divergence avec eux sur ce point. Pour cette année, nous prévoyons une croissance de 3%. Pour 2001, nous tablons sur un taux de croissance se situant entre 2% et 2,5%. Sur le long terme, la croissance de l'économie suisse se situe entre 1% et 2,5%. Aussi, une croissance moyenne de 2% serait tout à fait remarquable.

Mais je le rappelle, la priorité de la politique monétaire est de lutter contre l'inflation, sans pour autant freiner l'activité économique.

RESF : Comment expliquez-vous le taux de croissance actuel de l'économie helvétique ?

P. C. : La performance enregistrée cette année provient de plusieurs facteurs. La Suisse bénéficie évidemment de la conjoncture mondiale mais également du fait que nous avons une avance dans le processus de restructuration du tissu économique. En outre, le marché du travail est très flexible et l'introduction des nouvelles technologies dans « l'ancienne économie » se déroule bien. Evidemment, comme beaucoup de pays, nous manquons de main-d'œuvre qualifiée, notamment dans l'informatique.

Toutefois, nous avons la ferme volonté, et nous nous en sommes donnés les moyens, d'accentuer notre effort de formation, à court et moyen terme.

Mais je suis confiant, l'économie suisse est forte et structurellement saine.

"Nous manquons de main-d'œuvre qualifiée, notamment dans l'informatique."